



## Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE  
FRANCOPHONE*

**Dakar, 4-5-6 février 2019**

---

### **L’informel, un secteur clé pour un développement socio-économique dans les sociétés africaines**

Abdourahmane BA

Consultant au Cabinet Act4Dev, Spécialiste en Aménagement et Gestion  
Urbaine en Afrique, Economie Urbaine, Ucad, Dakar, Sénégal

Ruud212002@gmail.com

---

**RÉSUMÉ** *Le secteur informel ne cesse d’enregistrer des statistiques qui concernent toutes les sociétés humaines. En Europe, en Asie, en Amérique, mais aussi en Afrique, ce secteur d’activité joue un rôle primordial sur le plan social et économique. En Afrique plus particulièrement dans sa partie ouest, le secteur informel de par son rôle et son importance marque de plus en plus son empreinte dans la gouvernance des États. Un pourcentage élevé de la population s’active dans ce secteur considéré comme le premier pourvoyeur d’emploi, mais aussi comme un grand contributeur dans le Produit Intérieur Brut des États (PIB). Cependant, à côté de quelques-unes de ces traits, l’informel fait aussi face à d’innombrables contraintes à l’exemple de l’occupation anarchique de la voie publique, le manque de protection social des acteurs, l’inexistence d’infrastructures et d’équipements adéquats pour un bon fonctionnement des activités de ce secteur. Pour remédier à cette situation, les États Ouest Africains se doivent de tenir en compte ce secteur d’activité qui progresse de manière fulgurante et touche de plus en plus les populations africaines. Des politiques économiques doivent être érigées pour l’accompagnement et la réorganisation de ce secteur d’activités. Ce dernier, gage d’un épanouissement économique des sociétés subsahariennes, peut être considéré comme un régulateur social et économique, car contribuant grandement aux PIB des États (Mbaye, 2014).*

**MOTS CLÉS** *Afrique, Informel, Economie, Gouvernance.*

*Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l’OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

Pour citer ce document :

Ba, A. 2019. « L’informel, un secteur clé pour un développement socio-économique dans les sociétés africaines », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l’Université de Montréal, 709-720 pages.

**Introduction :**

Le monde est sujet à des mutations socio-économiques, démographiques, environnementales, etc. Ces mutations touchent toutes les sociétés du monde. De l'Amérique en Europe passant par l'Asie et l'Afrique, les États subissent de profondes transformations qui touchent de différentes manières les sociétés humaines. Face à ces changements sociaux, économiques, environnementaux, ces états tentent de s'adapter en mettant en œuvre des voies et moyens pour survivre face aux innombrables changements qui affectent la planète entière.

Le climat, la technologie, la science, le secteur des finances, etc. subissent de plus en plus des transformations. Ces dernières touchent également le secteur économique des sociétés. Ces dernières sont bouleversées notamment dans un contexte économique caractérisé par la mondialisation (Ajayi, 2001). Le mot qui vient de l'anglicisme « Globalisation » qui se caractérise par la libre circulation des biens et des personnes, des capitaux, de l'information à l'échelle planétaire occasionne des avantages d'ordres économiques, mais aussi des inconvénients dans les sociétés développées tout comme dans celles en voie de développement. Elle a engendré des mutations sociales, politiques, économiques, etc. dans la gouvernance des États. Ce phénomène qu'est la mondialisation a toujours existé, mais son ampleur et sa rapidité de diffusion s'explique surtout avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication et le transport d'où le concept de village planétaire.

Si l'on s'aventure à analyser les mutations d'ordres économiques, nous pouvons constater l'existence de deux secteurs d'activités : un secteur dit formel et un autre caractérisé de secteur informel. Ce travail issu d'un travail de recherche au département de Géographie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) jette ainsi les projecteurs sur ce secteur qui est en pleine expansion dans les différentes sociétés du monde. Il se propose d'analyser ce secteur-clé de l'économie des États Ouest Africains. En approfondissant nos recherches sur l'informel nous avons pu constater son poids et sa contribution dans l'économie des sociétés ouest africaines. Ce document tourne autour de trois grands axes à savoir la place du secteur informel dans l'économie mondiale ; ces différentes caractéristiques notamment en Afrique de l'Ouest ; les contraintes notées dans l'exercice des activités du secteur informel.

## I- Quelques caractéristiques du secteur informel

L'économie des sociétés se caractérise par deux formes de secteur : un secteur dit formel et un autre caractérisé de secteur informel.

Le secteur formel se caractérise selon Muhindo (2008) comme « *Étant le secteur de l'économie regroupant des entreprises constituées et fonctionnant conformément à la loi. C'est un secteur légal, déclaré et comptabilisé dans les statistiques qui sont soumises à des obligations fiscales et sociales* ». Par contre le secteur informel reste à ce jour toujours difficile à définir d'une manière conforme, mais il laisse par contre des caractéristiques différentes d'une région à une autre. Ces caractéristiques diffèrent selon l'approche des organisations et institutions économiques et des États, des spécialistes de l'économie en général. Prenant le cas des économistes du Bureau International du Travail (BIT) ils le caractérisent comme une optique d'emploi aussi bien en Afrique (Kenyan, Côte d'Ivoire) (Penouil, 1979), qu'en Asie (Calcutta). Le secteur informel est considéré comme un secteur hétérogène du fait des nombreuses activités qu'il regroupe en son sein, mais également le rôle qu'il joue dans l'économie monétaire, la dynamique sociale et dans le processus de développement des sociétés sous-développées. Le Fonds Monétaire International (FMI) le qualifie à son tour de « soutien ou d'aide promotionnelle » puisque l'essentiel des activités créées par ce secteur échappe au fisc. La Banque Mondiale quant à lui dans « le secteur informel et les institutions de micro financement en Afrique de l'Ouest » se prononce sur l'importance du secteur informel dans les économies des pays sous-développés et des contraintes auxquelles sont confrontés les acteurs, mais également du rôle que devrait jouer les institutions de micro financement pour une bonne prise en charge de ce secteur.

En réponse aux institutions économiques (Banque Mondiale, Bureau International du Travail, FMI), d'autres spécialistes des questions économiques considèrent le secteur informel comme étant une invention de ces institutions internationales pour désigner diverses activités. C'est le cas de Lautier (1994) qui avance que ces organismes précités considèrent l'informel comme un « lieu de développement de stratégie de survie ». Mais avec la pauvreté, le chômage, les crises sociales, occasionné par les politiques d'ajustement structurel, le secteur informel est de plus en plus considéré comme « la solution à tous les problèmes ». Ces propos sont sans doute confirmés par ceux du Bureau International du Travail qui avance que « le secteur informel est considéré comme la poule aux œufs d'or qui crée des emplois et des richesses » (Ba, 2013).

D'après un rapport publié par l'Agence Nationale de la Statistiques et de la Démographie, le secteur informel est défini comme « *l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro statistique et/ou de comptabilité écrite formelle* » (DPS, 2003). On trouve aussi d'autres appellations qui renvoient à l'informel à l'exemple de « secteur non structuré » (Ba, 2013), « secteur non enregistré », etc.

Les caractéristiques du secteur informel peuvent différer de part et d'autre néanmoins à travers les différentes connotations nous pouvons bien noter son existence, mais aussi l'importance et la place centrale qu'on lui attribue. Dans une récente publication sur le secteur informel, l'Agence pour l'emploi des Nations Unies estime que « 61 % de la population active mondiale gagne leur vie dans ce secteur d'activités » (Agence des Nations Unies sur le secteur informel, 2018). Et ce constat se poursuit en Afrique notamment dans les pays de l'Ouest.

## **II- Des statistiques démontrant de l'importance du secteur informel dans le monde**

Dans la publication de l'Agence pour l'emploi des Nations Unies précédemment énumérée, les statistiques du secteur informel dans la masse d'emplois sont énormes et elles devraient pousser à la réflexion à l'échelle mondiale, continentale, sous régionale, régionale, mais aussi locale. La proportion de l'emploi est considérable comme nous pouvons le noter dans le tableau ci-dessous.

### **A- L'importance de l'impact du secteur informel dans la masse d'emplois**

<b>Régions</b>	<b>Proportion</b>
<b>Asie et Pacifique</b>	68,2 %
<b>États arabes</b>	68,6 %
<b>Afrique</b>	85,8 %
<b>Amériques</b>	40 %
<b>Europe et Asie Centrale</b>	25 %

Source : Agence pour l'emploi des Nations Unies  
[https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415_28.php)

Cette publication ci-dessus de l'Agence pour l'emploi des Nations Unies montre que « 93 % de l'emploi informel dans le monde se trouvent dans les pays émergents et en développement ». Ces chiffres de l'Agence pour l'emploi des Nations Unies montrent qu'une frange très importante de la population mondiale s'active dans les activités du secteur informel et cette situation est observable dans toutes les régions. Cependant, il est important de noter que l'Afrique comparée aux autres continents enregistre le taux le plus important. Cela démontre une fois de plus la place qu'occupe le secteur informel en Afrique. Ce secteur d'activité suscite de multiples réflexions sur sa place dans l'économie des États, son rôle et son importance vis-à-vis de la population, ces caractéristiques, etc. Compte tenu de ces statistiques que nous venons d'énumérer, nous allons essayer d'analyser en premier lieu les opportunités que présente ce secteur d'activités ; et en second lieu montrer les contraintes que rencontrent les acteurs de ce secteur de l'économie ouest-africaine.

### **III- L'informel en Afrique de l'Ouest, un secteur avec une multitude de facettes**

Au rythme actuel, on estime que 65% de la population sera urbaine en 2025 et plus de 80% dans de nombreux pays. En l'an 2000, il existait déjà 213 villes de plus d'un million d'habitants, et 23 métropoles de plus de 10 millions d'habitants, et selon l'ONU (UNFPA, 2007), la population urbaine pourrait encore doubler d'ici 100 ans. Les statistiques ont démontré que 2007 était l'année où la population urbaine a dépassé la population rurale (UNFPA, 2007).

Cependant, il est à noter que l'Afrique évolue plus vite que les autres continents. Comme les statistiques le démontrent (Milton, 1971), sa population totale a été multipliée par quatre et sa population urbaine par onze. Le Sénégal n'échappe pas à la règle, il peut donc servir à comprendre l'impact de l'urbanisation dans les pays en voie de développement. Ce phénomène d'urbanisation se caractérise par le développement d'activités et de services dans la seule et grande ville, la capitale en l'occurrence qui concentre pratiquement l'ensemble des services socio-économiques de base.

Sur le plan économique avec le tertiaire notamment nous pouvons noter la présence de deux secteurs d'activités comme il a été développé dans le préambule de cet article. Cependant, nous constatons la prédominance des activités du secteur informel dans

l'économie des États. Plusieurs dénominations sont ainsi attribuées à l'informel. Ce dernier est considéré comme est le premier secteur pourvoyeur d'emploi regroupant une frange importante de la population ; un régulateur social, etc. Par ailleurs, il participe également dans le PIB des États ouest-africains.

Si l'on prend le cas du Sénégal plus particulièrement à Dakar, 2002 a été l'année où le secteur informel a enregistré 508,8 milliards de FCFA de biens et services et en valeur ajoutée, il a créé 356,3 milliards de FCFA représentant 10,7 % du PIB (DPS, 2003). Par ailleurs, nous pouvons également faire le constat ci-dessous avec notamment une progression fulgurante des statistiques sur ce secteur d'activité. En 2010, le secteur informel a employé 2 216 717 personnes soit 48,8% de la population active. Il a produit 4336 milliards de F CFA soit 39,8% de la production et a créé 2655 milliards de F CFA de valeur ajoutée représentant ainsi 41,6% du PIB.

Par ailleurs, le secteur informel concentre, une main-d'œuvre considérable et participe à l'amélioration des conditions sociales selon le rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Cette situation explique son affluence par une frange importante de la population (ANSD, 2013). Nous pouvons aussi constater que dans l'espace de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) le commerce et les services concentrent les  $\frac{3}{4}$  des emplois informels (Ba, 2013).

En Afrique de l'Ouest, nous pouvons citer en exemple quelques pays dont la part du secteur informel dans le PIB dépasse la barre des 50%. Il s'agit notamment du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Togo Rapport Afrique de l'Ouest, 2008).

D'autres raisons peuvent aussi expliquer cette grande affluence puisque le secteur informel ne demande pas beaucoup de moyens pour s'y lancer et les lois et les règlements qui le régissent sont presque inexistantes. La pauvreté, le chômage, la crise sociale, etc. sont autant de faits qui expliquent cette affluence considérable. Considéré comme « *un lieu de développement de stratégie de survie* » (Lautier, 1994), le secteur

informel destiné particulièrement à la consommation des ménages, permet à la population de se nourrir, se vêtir, se déplacer et se soigner.

En somme le secteur informel répond à bien des besoins fondamentaux de la population locale. Il présente ainsi des aspects sociaux et économiques qui de manière directe participent à la gouvernance des États africains. Ces caractéristiques et rôles du secteur informel devraient bien être pris en compte par la mise en place de mesures d'accompagnement des acteurs. Cependant, à côté de ces aspects du secteur informel que nous pouvons considérer comme importants et positifs, nous remarquons également des contraintes que nous aborderons ci-dessous.

#### **IV- Des contraintes rencontrées dans l'exercice des activités du secteur informel**

Le secteur informel laisse apparaître certes des avantages socio-économiques, mais dans l'exercice de cette activité des manquements sont notés notamment dans l'occupation de l'espace public, l'existence d'espace adéquat destiné spécifiquement à ces activités, les conditions de travail difficiles, l'absence de protection sociale des acteurs de ce secteur, mais aussi et surtout l'absence de politiques socio-économiques visant à accompagner et à réorganiser ce secteur.

Dans l'exercice de leurs activités, les acteurs du secteur informel font usage de l'espace public, des voiries, des espaces piétons, etc. Une situation alarmante d'autant plus qu'elle favorise les embouteillages monstrueux notés dans les voiries, des risques d'accident avec l'occupation des espaces destinés aux piétons.

**Photo 1** : Des marchands sur étal occupant l'entrée principale du « centre commercial », (Ba, 2015).



Face à cette situation d'occupation de l'espace public (Photo 1), les piétons sont obligés de faire usage des voies de communication destinées aux véhicules pour vaquer à leurs occupations. Pour le cas de Dakar, les collectivités territoriales ont entrepris un certain nombre de dispositions pour mettre un terme à cette situation d'occupation anarchique de l'espace public (Bodian, 1992). Cette politique a touché les collectivités faisant face à cette problématique d'utilisation de l'espace public à des activités commerciales entre autres.

Les politiques des collectivités locales concernées ont consisté à des opérations de déguerpissement. L'exercice de cette économie informelle sur la voie publique pousse les autorités dans la plupart des cas de faire déguerpir les contrevenants. Et lors de ces opérations, les acteurs (commerçants) refusaient de quitter les lieux qu'ils occupaient illégalement (Jérôme et al, 2009) depuis des années moyennant le paiement de la taxe journalière ; exigeant en retour un lieu de recasement (cas du marché de la Commune de Thiaroye Gare sis sur la voirie du chemin de fer (Ba, 2015).

Même s'ils existent, les activités destinées au secteur informel souffrent souvent de problème d'équipements et d'infrastructures de base (DPS, 2003), mais aussi d'organisation. Nous assistons souvent à des incendies dans les grands marchés (Cas du Sénégal), des problèmes d'organisation et de gestion de ces espaces de commerce.

**Photo 2 :** Le « centre commercial » pendant la saison des pluies (Ba, 2015).





Cette photo (Photo 2) prise pendant la saison hivernale montre bien le manque d'infrastructures et d'équipements dans un « centre commercial » sis dans la commune de Thiaroye Gare dans la région de Dakar.

A cela viennent s'ajouter les conditions de travail difficiles des acteurs qui ne disposent d'aucune protection sociale (Kassé, 2010) en cas d'accidents de travail, de maladie, de vieillesse, d'invalidité ou de mort. L'accès aux crédits est aussi une problématique que rencontrent les acteurs de ce secteur. Ne disposant pas de documents administratifs leur permettant de bénéficier de financement de la part des structures financières, les acteurs avec leurs maigres revenus font recours aux « tontines » (DPS, 2003) qui leur permettent de s'autofinancer afin de rentabiliser leurs activités économiques.

En dernier lieu, la grande contrainte que nous notons reste l'absence de politique visant à accompagner et soutenir le secteur informel avec ces aspects positifs et ces maux qui peuvent entraver son expansion. La prise en compte minutieuse de ce secteur permettrait aux États notamment les collectivités territoriales de bénéficier des retombées économiques des activités de l'économie informelle. Une situation qui contribuerait beaucoup dans la gouvernance économique des collectivités territoriales.

**Conclusion :**

Ce document sur le secteur informel s'est surtout accentué sur la place et l'importance de l'informel dans le monde, en Afrique de l'Ouest notamment, mais aussi et surtout son rôle dans l'économie des sociétés africaines. Regroupant un pourcentage élevé de la population active, l'informel revêt plusieurs caractéristiques qui demeurent très importantes dans la gouvernance de nos États touchés par les mutations socio-économiques qui secouent le monde d'aujourd'hui.

À côté de ces traits essentiels viennent s'ajouter d'autres caractéristiques qui, avec le développement de ce secteur qui ne cesse de croître à l'échelle planétaire, risquent de faire tache d'huile dans la gouvernance des collectivités territoriales. Face à cette situation, les États doivent ériger des politiques socio-économiques visant à accompagner et soutenir les acteurs du secteur informel considéré comme le premier secteur pourvoyeur d'emploi. La mise en place par les États, d'espaces destinés exclusivement à ces activités avec tous les équipements et infrastructures de base, de politique sociale et économique visant à protéger et soutenir les acteurs s'avère urgent pour tirer pleinement des performances économiques et sociales de l'économie informelle. Cette dernière avec la mise en place de dispositions adéquates pourrait bien apporter son soutien dans la gouvernance économique des collectivités.

## BIBLIOGRAPHIE

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2013 « Enquête nationale sur le secteur informel au Sénégal en 2011 », Direction des statistiques économiques et de la comptabilité nationale, Rapport final, 64 pages

Agence des Nations Unies sur le secteur informel, 2018 : Article « *Informel : ce secteur dominant de l'économie mondiale* », (leponit.fr), [https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415_28.php))

Ajayi, S.I., 2001, « Comment l'Afrique peut bénéficier de la mondialisation ».

Ba Abdourahmane, 2015, Analyse des effets socio-économiques et environnementaux de la relocalisation du marché de Thiaroye gare dans le centre commercial EL T. O. F. Tall, 112 pages.

Ba Gning, 2013, « Les femmes dans le secteur informel », Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Ba Gning, 2013 « Les femmes dans le secteur informel », Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Bodian (A), 1992, « Occupation et utilisation spontanée des espaces publics », Approche socio-spatiale des problèmes d'aménagement de Dakar, mémoire de maîtrise de géographie U.C.A.D de Dakar.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2008, « Economie informelle », Rapport Afrique de l'Ouest, <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/42358563.pdf>, 10 pages.

Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA), 2007, « état de la population mondiale, libérer le potentiel de la croissance urbaine », [https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/swp2007\\_fre.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/swp2007_fre.pdf), 108 pages.

Imam, Patrick, 2017 « l'Economie informelle en Afrique Subsaharienne », Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, Fonds Monétaire International.

Jérôme (c) et al, 2009, « Quelques rues d'Afrique, Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott », Lasur, 256 pages, p62-63.

Kassé, I., 2010, « Femme et secteur informel », Rapport d'étude PRC-AFAO, 95 pages.

Lautier Bruno, 1994, « L'économie informelle dans le tiers-monde », Editions La Découverte.

Mbaye, A. A. 2014, Elément de réflexion, « Secteur informel, emplois et transformation structurelle », document préparé pour l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Milton (S), 1971, « *Les villes du tiers-Monde* », M. TH. Genin, Paris, 428 pages.

Ministère de l'Economie et des Finances, 2003, « *Le secteur informel dans la région de Dakar, performances, insertion, perspectives* », Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), Enquête 1-2-3, 65 pages.

Muhindo, 2008, « Attitude des déterminants du développement du secteur informel en ville de Butembo ».

Penouil, « Socio-économie du sous-développement », Dalloz, 1979, Paris, p.48-51, 683 pages.